

Réunion du 2 novembre 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Laurence MULLER-BRONN, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, M. Mathieu CAHN, Mme Cécile DELATTRE, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, M. Paul HEINTZ, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS. membres.
- Procuré(s) : Mme Catherine GREIGERT ayant donné pouvoir à M. Marcel BAUER, M. Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Danielle DILIGENT, Mme Nadine HOLDERITH ayant donné pouvoir à Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à M. Mathieu CAHN, Mme Stéphanie KOCHERT ayant donné pouvoir à M. Paul HEINTZ, M. Yves LE TALLEC ayant donné pouvoir à M. Jean-Philippe MAURER, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER ayant donné pouvoir à M. Rémi BERTRAND, Mme Christine MORITZ ayant donné pouvoir à M. Frédéric BIERRY, M. Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Marc SENE ayant donné pouvoir à M. Etienne BURGER, M. Etienne WOLF ayant donné pouvoir à M. André ERBS, Mme Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Mme Isabelle DOLLINGER
- Excusé(s) : Mme BEY Françoise, M. CARBIENER Thierry, M. ELKOUBY Eric, Mme GRAEF-ECKERT Catherine, M. MATT Nicolas, M. OEHLER Serge, Mme PFERSDORFF Françoise, M. ZAEGEL Sébastien
- Absent(s) : Mme BUFFET Françoise, M. DEBES Vincent, Mme JUNG Martine
- Ne prennent pas part au vote :
- Rapporteur : M. Philippe MEYER

**CP/2020/375
H4_2020_10_23_375**

**46010 - Assistantes familiales
Proposition d'approbation d'un avenant tarifaire au contrat
de travail des assistants familiaux ressources**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- confirme la proposition de rémunération de l'assistant familial ressources sur la base tarifaire de 40 SMIC horaire au regard du temps consacré à cette nouvelle mission, telle qu'adoptée par délibération N°CP/2019/282 de la Commission Permanente du 8 juillet 2019 ;

- décide de rectifier une erreur matérielle au sein de la délibération N°CP/2019/282 de la Commission Permanente du 08 juillet 2019 afférente au taux du SMIC horaire pour le calcul de l'indemnité financière relative à cette mission, comme suit ;

- décide, sur la base tarifaire précitée, d'une rémunération des six assistants familiaux ressources respectivement à hauteur de :

* 13 481 € brut pour la période du 1er septembre 2019 et au 31 décembre 2019,

* de 40 925 € brut pour les années 2020, 2021 et 2022,

Ces montants seront revalorisés en fonction du SMIC HORAIRE en vigueur.

- charge le Président de régulariser l'indemnité financière de chacun des six assistants familiaux ressources consécutivement à la présente rectification tarifaire.

Nombre de votes exprimés : 35

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Frédéric BIERRY, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL	35
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
 Pour le Président
 Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques

Jean MUCKENSTURM

Le Président,
 Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20201102-
 lmc1141285-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 05/11/20